

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Comité d'avis pour l'Egalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation

Mardi 17 décembre 2024 – 9h30
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Hémicycle

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau (art. 101, § 4 du Règlement – vote)**
- 2. Divers**

Composition du Comité d'avis

Présidence : à désigner
Vice-présidence : à désigner
Secrétariat : à désigner

Membres :

MR : Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, Mme Ludivine de Magnanville, M. Olivier Willocx
PS : M. Mustapha Akouz, M. Yannick Piquet, Mme Cécile Vaincel
PTB : Mme Patricia Parga Vega, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal
Les Engagés : Mme Marie Cruysmans
Ecolo : Mme Margaux De Ré

Secrétaire administrative : Mme Pauline Vergalito (02 504 96 27 – pvergalito@parlementfrancophone.brussels)

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « *Le membre du Comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe le président.* ».

Article 101.6 du Règlement du Parlement francophone bruxellois : « *Pour le surplus et dans les limites des attributions que lui reconnaît la présente disposition, le Comité organise ses travaux et délibère avec les adaptations nécessaires, conformément aux articles 15 à 33.* ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).